

# Préparation de la journée baptêmes de l'air

Compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2010

## Présents :

- BASSIN d'ARCACHON : Yves CAMERMAN, Antoine D'ANGÉLO.
- BORDEAUX ALIÉNOR : Pierrette DEMGUILLEM, Fabienne KISSIEN.
- BORDEAUX ENTRE DEUX MERS : Marie-Pierre LARDEAU.
- LANGON GRAVÉLAND : Cathy MARQUE.
- PESSAC LES GRAVES (EF) : René LAGUEYTE, Patrick LALANDE, François LANDRY, Claude TRIGONA.



## Excusés ou absents :

- BORDEAUX MÉDOC : Absent
- BORDEAUX MONTESQUIEU-QUINCONCES : Jean-Pierre GUILLOT excusé.
- BORDEAUX MONTAIGNE : Excusé Claude LÉON.

Il a été arrêté ce qui suit :

## Participation financière par club :

**300 €** (inchangé depuis 2002).

## Jour choisi :

Le samedi **17 avril 2010** toujours sur la plate-forme de l'aérodrome de SAUCATS-LÉOGNAN. Cette date a due être choisie en fonction de la disponibilité des tentes de la CDC.

## Présence :

Il serait pertinent que les équipes du matin soient présentes à 8 h 15 et celles de l'après midi à 13 h 30. Vous savez que les « mises en route » sont longues. Les enfants convoqués à 9 heures sont là avec beaucoup d'avance  
Cette année encore, il sera demandé à un groupe de 5/6 étudiants (même école qu'en 2007 & 2008) de venir nous assister pour les tâches de chargement/déchargement des passagers handicapés lourds. Les années passées leur aide avait été précieuse. Patrick LALANDE se charge de les inviter.

## Vols :

Le matin, nous prévoyons 4 vols par avion et 5 ou 6 l'après midi. Il y aura 3 avions de l'ACB et j'espère 2 de DASSAULT.  
Le prix forfaitaire de chaque vol doit être inchangé.

## Organisation et distribution des tâches :

Cette année, François LANDRY en a la responsabilité et il coordonnera les tâches le jour J. Il reste à la disposition de chaque club pour tous renseignements utiles ou complémentaires.

Il est demandé à chaque club de lui fournir la liste des présents du matin, de l'après midi ou de toute la journée, en précisant l'atelier choisi par chaque membre ; les amis sont les bienvenus.

Soyez donc sympas de lui communiquer ces renseignements au plus tard début avril.

François assumera une lourde fonction, donc essayez de lui faciliter la tâche. Voici ses coordonnées :

Email [francoislandry@sfr.fr](mailto:francoislandry@sfr.fr) Tel fixe **05 56 51 12 31** et port **06 02 70 36 62**.

## Prix :

La gratuité des vols pour chaque passager handicapé.

30 Euros pour les accompagnateurs devant assister un passager. En cas d'impossibilité financière de ce dernier, c'est un membre de notre organisation qui le remplacera.

30 € pour les passagers de « loisir » qui désirèrent tout simplement prendre un baptême de l'air.

## Assurance :

Il est **impératif** que chaque club ait une RC avec extension pour le jour des baptêmes. Dans ce cas, votre assureur ne doit pas en profiter pour vous augmenter la prime.

## Sécurité :

Cette année, PESSAC LES GRAVES mettra à la disposition des membres "en vue", des gilets K et des brassards K. Comme d'habitude, la sécurité de nos jeunes passagers dépend de nous tous.



## Invitation des associations :

Les clubs invitent eux même les associations qu'ils aident directement.

## Enregistrement des passagers :

C'est François LANDRY qui se charge de cette fonction. Ce travail consiste à :

- envoyer les invitations aux associations.
- recevoir tous les appels, courriels et courriers qui arrivent des associations et des passagers individuels.
- donner tous les renseignements et réponses aux questions les plus diverses qui sont posées.
- rappeler en toutes occasions les autorisations qui sont à fournir.
- établir une liste avec le nom de chaque passager classé alphabétiquement ou dans son association.
- donner à chaque association et à chaque passager individuel une heure de rendez-vous.

## Intendance :

- les tentes dont nous aurons besoin seront prêtées par la CDC et installées par nos soins sous la direction d'un employé communal de MARTILLAC (la négociation est en cours), il nous faudra une dizaine de personnes pour leur montage le 16 avril de 8h30 à 12h et 6 personnes pour le démontage le 19 avril de 8h30 à 12h. PESSAC LES GRAVES assurera cette fonction. Les aides des autres clubs seront acceptées et appréciées.
- les tables & sièges seront fournies par l'ACB et installées sur place le samedi matin (à prévoir des disponibles).



## Repas du midi :

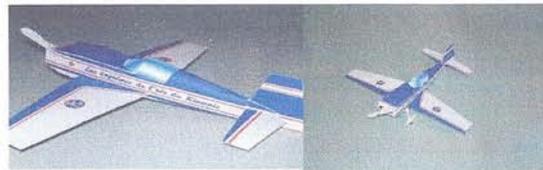
- la même formule améliorée que l'année dernière sera proposée le jour J. Il est indispensable que tous ceux qui ont prévu de manger soient enregistrés une semaine à l'avance.
- le prix sera de 10 € pour tout le monde. L'apéritif, le vin, l'eau et le café seront compris.
- les places seront limitées à 64 personnes.
- les tickets à ce prix seront à commander par les clubs **au plus tard début avril**. le règlement sera effectué avec la participation des 300 €.
  - Je remettrai les tickets aux responsables de chaque club le jour J.
  - les pilotes et le groupe d'étudiants seront invités à partager ce repas avec nous.

## Maquettes d'avions :

Il est décidé d'en commander 150. Je m'en occupe.

## Diplômes :

J'en demande 150.



## T-shirts :

Continuons à donner une unité de masse, portons toutes et tous les T-shirts.

Celles et ceux qui les ont déjà sont priés de les porter.

Ils seront fournis gratuitement à tous les membres qui nous aideront bénévolement, les "chevilles ouvrières" du jour J.

Il sera aussi possible d'en vendre à chaque passager qui en fera la demande moyennant 5 euros.

**NB :** Tous les trésoriers des clubs participants seraient sympas de me faire parvenir leur chèque, en y ajoutant le montant des repas (300€ + X Repas à 10 € = ...) **début avril**.

A partir de cette année, le chèque sera libellé à l'ordre de : **Kiwanis PESSAC LES GRAVES**.

Le 10 octobre 2009, lors de la réunion de division, à la demande du Président de Région Catherine BARAS, en présence du Gouverneur Jacques OUTREBON, il a été pris la décision que ce soit le club de PESSAC LES GRAVES qui garde des excédents d'une année sur l'autre.

Ces chèques ne seront remis à l'encaissement que le lendemain des baptêmes. C'est donc PLG qui assurera tous les paiements.

Nous aurons une comptabilité plus compliquée pour le trésorier du club, mais officialisée aux yeux de tous.

## Cadeau aux pilotes :

Ils avaient reçu une bouteille de champagne en 2008, un "Award" en 2009. Il a été adopté à l'unanimité qu'il leur serait offert une bouteille de vin. François LANDRY est chargé de cet achat.

## Bannières :

Il est souhaité que chaque club porte la sienne et qu'elles soient présentes dans les tentes.

**René le 24/01/2010**